



31/03/2020

INFO-FLASH

COVID-19

Pont-Châtelain(e)s restez chez vous !

Le mot de Danielle Cornet, Maire

Bonjour à tous,

Nous voici confrontés à un défi de taille : la crise sanitaire frappe le monde entier. Trois milliards de personnes sont confinées selon les dernières statistiques. La résistance s'organise. Les premiers exposés : le monde médical. Les soignants livrent jour et nuit une course contre la montre pour sauver la vie de ceux qui sont admis en urgence à l'hôpital. Certaines régions de France subissent durement la propagation du virus et ses effets dévastateurs.

Localement, nous sommes encore relativement épargnés à ce jour mais le danger n'en est pas moins présent. L'urgence est de pouvoir fournir les protections nécessaires à ceux qui interviennent au quotidien dans la prise en charge de soins et de secours : cabinets infirmiers, pharmacies, médecins, aides à domicile, personnel soignant et encadrant les résidents en foyer de vie, maisons de retraites, centre de soins, et ceux exposés également dans les opérations d'assistance et de secours.

Notre priorité est également d'assurer la continuité de l'action municipale à l'égard des plus fragiles et des situations les plus urgentes. Tous les agents municipaux, quelles que soient leurs missions, sont mobilisés sur le terrain ou à distance compte tenu des mesures de confinement en vigueur.

La solidarité s'organise également dans la vie des quartiers entre voisins. Les élus et référents de quartier ont, dès le mercredi 18 mars, pris contact avec les personnes isolées pour prendre de leurs nouvelles et noter leurs besoins notamment les courses de première nécessité, ou démarches à la pharmacie. Un accompagnement des personnes sans abri a également été mis en place.

Les associations solidaires ont repris leurs activités de distribution de colis de première urgence et je salue les bénévoles engagés dans ces missions.

L'info-flash a pour but de communiquer sous forme synthétique, de se tenir informé des actions en cours ou à venir et des dernières mesures gouvernementales ayant un impact sur la vie locale.

Bon courage à tous,

Pour limiter la propagation du COVID-19, les services sont fermés au public

Contact : secretariat.general@pontchateau.fr

En cas d'urgence, numéro d'astreinte (aux horaires d'ouverture) : 06 37 59 08 81

Solution de garde pour les personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire :

02 40 88 07 41 (matin) ou tloreau@pontchateau.fr

En bref...

Ré-ouverture des marchés hebdomadaires

Afin de maintenir les marchés, tout en répondant aux précautions sanitaires, la municipalité a décidé, dès le début du confinement, de restreindre l'accès aux seuls commerçants et producteurs locaux de produits alimentaires frais. L'observation faite par la police municipale indique que ces règles étaient respectées tant par les commerçants que par les particuliers venus faire leurs achats.

Danielle Cornet, Maire, a déposé une première demande de dérogation à la décision gouvernementale de fermeture des marchés, le mardi 24 mars. Cette demande a dans un premier temps été refusée.

La demande a été renouvelée et a débouché le 31 mars sur un accord de Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique. **Les marchés du samedi matin (marché des producteurs locaux) et du lundi matin vont donc pouvoir se tenir moyennant des consignes strictes en matière d'hygiène et de distanciation.** Des agents municipaux seront présents sur place pour renseigner les clients.

Livraison des masques en fin de semaine dernière

Pas loin de **5 100 masques ont été remis vendredi matin par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (ARS)** aux responsables de structures des EHPAD et soins infirmiers à domicile de Savenay et de Pont-Château avec le support logistique du Centre technique municipal de la ville.

Les établissements concernés sont :

- > Le Chêne de la Cormière (Guenrouët)
- > Saint-Charles (Missillac)
- > Le Prieuré (Pont-Château)
- > La Chataigneraie (Pont-Château)
- > La Sainte Famille (Saint-Gildas-des-Bois)
- > Michelle Guillaume (Saint-Gildas-des-Bois)
- > Les Ajoncs (Sainte-Reine-de-Bretagne)
- > Les établissements de l'Apei Ouest 44 de Saint-Nazaire : le Foyer de Coët-Rozic (Pont-Château) et la Source de Guida (Saint-Gildas-des-Bois)

Avec l'appui du Conseil départemental, la municipalité poursuit sa mobilisation pour que soient équipés les établissements accueillant les résidents en situation de handicap (notamment le foyer de vie de la Madeleine et le Foyer d'Accueil Médicalisé) ainsi que l'ensemble du personnel para-médical et aides à domicile.

Accompagnement des personnes vulnérables isolées

Les élus et référents de quartier ont pris contact avec les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables afin de s'assurer qu'elles vont bien et de répondre à leurs besoins (notamment pour leurs achats de première nécessité). Élus et référents de quartier souhaitent élargir ce suivi à toutes les personnes de plus de 75 ans qui, suite aux règles de confinement, ne peuvent bénéficier du soutien du réseau familial, ni du soutien de voisinage proche.

Pour limiter la propagation du COVID-19, les services sont fermés au public

Contact : secretariat.general@pontchateau.fr

En cas d'urgence, numéro d'astreinte (aux horaires d'ouverture) : 06 37 59 08 81

Solution de garde pour les personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire :

02 40 88 07 41 (matin) ou tloreau@pontchateau.fr